



### **Uniforme d'Exercice en Campagne (UEC)**

Cet uniforme est maintenant disponible pour les cadets de l'armée du niveau or, cadet-maître et cadet-cadre SEULEMENT. Ces derniers sont autorisés à porter l'UEC quand :

- a. ils participent à un exercice en campagne autorisé au corps de cadets ou au Centre d'instruction d'été des cadets (CIEC) et ce, après approbation du Commandant ou de l'officier d'instruction;
- b. ils participent à une activité autorisée du corps de cadets ou du CIEC où le port de l'UEC évitera d'endommager les vêtements civils ou l'uniforme de parade (par exemple: le nettoyage des locaux d'instruction et d'équipement, session de tir, etc....)
- c. ils participent à de l'instruction de CIEC ou lorsqu'ils occupent une position de cadet-cadre qui requiert le port de l'UEC au CIEC. L'UEC sera fournie aux cadets qui sont autorisés à le porter lors de l'instruction de CIEC.
- d. Le port des bottes de combat est requis avec cette tenue. Pour les cadets qui n'ont pas de bottes de combat, des espadrilles foncées ou celles fournies par l'Organisation des Cadets du Canada seront tolérées sauf lors d'activité en forêt où des bottes de randonnée seront acceptées.

### **T-shirt du corps de cadets**

Pour aider au développement de la fierté, l'esprit-de-corps et l'esprit d'équipe, le Commandant du corps peut autoriser le port d'un t-shirt portant l'emblème et/ou la devise de son corps de cadets avec toutes les tenues d'uniforme qui permettent le port d'un t-shirt lors de l'entraînement local. Le t-shirt devra être de couleur conservatrice et unie. Il ne doit afficher que l'emblème et/ou la devise du corps de cadets.



**Aide-mémoire Uniforme d'Exercice en Campagne (UEC) C5**

**COMPOSANTES**

- pantalon et chemise vert olive;
- bottes de combat. Pour les cadets qui n'ont pas de bottes de combat, des espadrilles foncées ou celles fournies par l'Organisation des Cadets du Canada seront tolérées sauf lors d'activité en forêt où des bottes de randonnée seront acceptées.
- pattes d'épaule amovibles avec le grade;
- coiffure. On doit porter une des coiffures suivantes :
  - \* béret;
  - \* le chapeau d'été beige à large bord;
  - \* turban de combat; ou
  - \* tuque, modèle approuvé.
- chemise : peut être portée sous le manteau quatre saisons ou comme vêtement de dessus lorsqu'il fait chaud. La chemise peut être portée avec les manches roulées au-dessus des coudes ou déroulées;
- t-shirt : le t-shirt de l'élément, celui du corps de cadets ou celui du CIEC peut être porté sous la chemise;
- t-shirt : l'UEC peut aussi être porté avec le t-shirt seulement si requis pour la température ou le type d'activité.
- bande d'identité : optionnelle ;
- cordon d'épaule : peut être porté pour indiquer des nominations à des postes particuliers au niveau du corps de cadets ou du CIEC.

**OCCASIONS DE PORT**

- Au corps de cadets, lorsque le cadet participe à une activité en campagne ou lorsqu'il participe à une activité où il importe de protéger l'uniforme d'entraînement ou les vêtements civils;
- Au CIEC, par les cadets cadres qui occupant une position qui exige qu'ils portent cet uniforme; et
- Au CIEC, par les cadets participant à un cours où le port de cet uniforme est requis.